



La lettre du CPIE Pays Gersois



Le mot **changement** est certainement l'un des mots clé de 2017.

Changement de politique nationale, dont les conséquences ne sont pas encore perceptibles, **changement d'organisation régionale des institutions**, qui impacte notre fonctionnement en accordant à l'URCPIE Occitanie une place croissante dans nos projets collectifs.

Changement pour le CPIE également, qui ouvre un nouveau chapitre après 17 ans d'existence : **déménagement de l'Isle de Noé pour Mirande**, où le CPIE devient propriétaire d'un local confortable et spacieux qui améliore les conditions de travail des salarié-e-s et permet d'accueillir, dans de bonnes conditions, visiteurs et bénéficiaires de nos interventions.

Mais ce qui ne change pas, c'est la diversité de nos actions, le professionnalisme de notre équipe, le soutien des administrateurs et un engagement sans faille de toutes et tous en faveur du développement durable de notre territoire.

Vincent LABART
Président du CPIE Pays Gersois



Observatoire des amphibiens en Midi-Pyrénées

Depuis plusieurs années, l'Union Régionale des CPIE de Midi-Pyrénées est porteuse d'un "**programme de préservation des zones humides et des amphibiens**". Copropriétaire du site naturel de Saint-Cricq, comportant de forts enjeux batrachologiques, et menant des expertises sur cette thématique depuis près de 10 ans, **c'est tout naturellement que le CPIE Pays Gersois a intégré ce projet en 2015.**

Les amphibiens sont des **bio-indicateurs essentiels de la qualité de nos ressources en eau**. Cependant, en France métropolitaine, une espèce d'amphibien sur cinq risque de disparaître (selon la Liste Rouge nationale des espèces menacées de l'IUCN) et deux tiers de la superficie des zones humides originelles ont été détruites, soit 2,5 millions d'hectares en 100 ans (Bernard, P.1994.).

Face ces inquiétants constats, le projet s'est donc développé vers le recensement de leurs milieux de vie : **les mares**. L'objectif étant d'**améliorer la connaissance pour une meilleure protection**, en plus du suivi d'espèces. Associé à des actions de **sensibilisation du grand public et des socioprofessionnels**, ce nouveau projet régional vient de commencer et s'étendra jusqu'en 2018, avec en point d'orgue, la **valorisation des données via un outil en ligne.**

Vie associative

Effervescence inhabituelle début avril au château de l'Isle de Noé, pour le **déménagement du CPIE vers ses nouveaux locaux !**

Après une bonne préparation du transfert, embarquement du mobilier et des cartons sur les camions... la sympathique caravane a pris la direction de Mirande (sans escale !) pour **l'installation dans des espaces modernes et fonctionnels**, au centre ville.

Merci à tous les salariées et bénévoles qui se sont fortement mobilisés dans cette étape majeure de la vie de l'association, qui va pouvoir prendre un nouvel élan au cœur de l'Astarac.



Le coin des petits et grands curieux



Cet été, découvrez les **Plantes Exotiques Envahissantes**, aussi étonnantes que problématiques... attention, peut-être en avez-vous déjà dans votre jardin !?

EXPOSITIONS - ENTREE LIBRE

Du 17 juillet au 18 août
à Mirande (16 rue Delort)
Lundi au vendredi 10h-12h et 14h-17h

Du 16 juillet au 27 août
au Château de L'Isle de Noé
Tous les jours 14h-19h

ET TOUT UN PROGRAMME D'ANIMATIONS

Ateliers enfants

Tous les mercredis de 9h30 à 12h

Sorties nature pour petits et grands

Tous les jeudis de 9h à 12h

Tout le programme sur
www.cpie32.org !



Connaître notre territoire



Villes et Villages Fleuris
La tournée 2017 va bientôt commencer !

Zéro-phyto dans nos communes, c'est parti !

Depuis 2015, l'action "**Jardinons au naturel, objectif zéro pesticide**", portée par l'Union Régionale des CPIE, permet de **sensibiliser les publics aux alternatives respectueuses de l'environnement**.

Aujourd'hui un nouveau programme bi-annuel, soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, va permettre de valoriser les compétences des CPIE pour **accompagner les élus et les agents territoriaux** à mettre en place des alternatives, suite la **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte**, interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de la plupart des espaces verts publics **depuis le 1er janvier 2017**.

Mais déjà, sans attendre cette ultimatum, **des collectivités se sont engagées** - telles que Saint-Puy, Aubiet, Pujaudran, Eauze, Riguepeu.... - et nous ont sollicités pour bénéficier d'animations, de journées participatives, de mise à disposition de ressources d'information et de soutien à la création d'outils de communication des habitants, **pour faire évoluer les mentalités et préparer la transition !**

Depuis 2008, le CPIE participe au **jury des Villes et Villages Fleuris**. Ce label, composé de 4 niveaux, de 1 à 4 Fleur(s), valorise les communes témoignant d'une véritable **qualité de vie à travers l'aménagement végétal** de leurs espaces publics et par le **respect de l'environnement** dans la gestion de leurs espaces verts.

Le jury a pour mission d'apprécier l'aménagement des parcs, jardins, arbres, haies, massifs et pelouses de plusieurs communes. L'architecture paysagère, l'entretien, le mobilier urbain, mais aussi la fréquentation de ces espaces sont essentiels, car **il s'agit de privilégier la qualité des aménagements végétaux, et non leur quantité**.

Moins visible, mais tout aussi important pour le label, leur gestion doit participer au **développement durable** par la maîtrise de l'eau, la protection des espaces, la mise en place d'alternatives aux pesticides, l'utilisation d'essences locales, etc.

Les espaces verts tiennent une place primordiale dans l'identité de nos villes ! Dans le Gers, 14 communes sont labélisées, dont 3 bénéficient d'une distinction de 4 fleurs : Blaziert, Lecture et Ordan-Larroque.

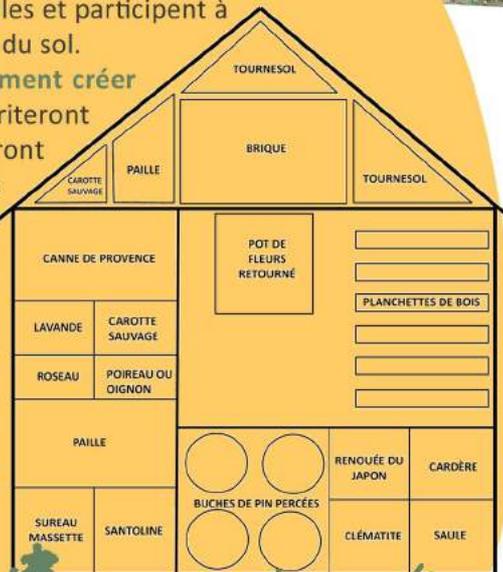
Plus d'infos sur www.villes-et-villages-fleuris.com

Une astuce pour l'environnement

Offrez le gîte aux insectes !

Un jardin en bonne santé est le fruit d'une gestion équilibrée reposant sur une **biodiversité riche et variée**. Certaines espèces sont très utiles ; **ce sont les auxiliaires du jardin !** Ils aident à lutter contre pucerons, cochenilles, acariens, psylles et participent à la pollinisation et à l'enrichissement du sol.

Pour les attirer, vous pouvez facilement créer des refuges : le bois et la paille abriteront les chrysopes, les planchettes feront venir les coccinelles, les fagots de tiges creuses et les briques attireront guêpes et abeilles, un pot de fleurs retourné hébergera les perce-oreilles et les petits tas de branches logeront divers coléoptères. **Alors lancez-vous, accueillir la biodiversité, et n'hésitez pas à nous demander conseil !**



Ça bouge ailleurs

INFO ASSO 32

L'année 2017 est celle de la relance du **Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB 32)**, formalisée par la signature d'une Convention entre une quinzaine de structures-partenaires - dont le CPIE Pays Gersois - qui, sous l'impulsion de l'Etat, vont conforter le **dispositif de conseil, d'expertise et de services** pour les 45.000 bénévoles que compte le Gers.

Plus d'infos sur www.infoasso32.fr !

Un premier grand projet : des **Rencontres Départementales de la Vie Associative**, envisagées pour fin mars 2018, après une consultation du milieu associatif, qui permettra de préparer les travaux sur plusieurs thèmes : le projet associatif, le bénévolat, l'emploi, la mutualisation, la communication... **Recensement des besoins, recueil des témoignages, valorisation des actions** constitueront les objectifs majeurs de cet événement dont nous reparlerons bientôt.



LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée